

TRANSACTION

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

En cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués seront ceux de l'agence mandataire.

VENTE HORS TERRAIN

- Prix Net Vendeur TTC compris entre 0 € et 29 999 € : Forfait de 3 500 € TTC
- Entre 30 000 € et 49 999 € : 10 % du prix net vendeur TTC
- Entre 50 000 € et 74 999 € : 8.5 % du prix net vendeur TTC
- Entre 75 000 € et 89 999 € : 8 % TTC du prix net vendeur TTC
- Entre 90 000 € et 124 999 € : 7 % du prix net vendeur TTC
- Entre 125 000 € et 209 999 € : 6 % du prix net vendeur TTC
- Entre 210 000 € et 399 999 € : 5.5 % du prix net vendeur TTC
- 400 000 € et au-delà : 5 % du prix net vendeur TTC

VENTE TERRAIN

10 % du Prix net vendeur TTC

ESTIMATION

120 € TTC sur MONT DE MARSAN et SAINT PIERRE DU MONT

160 € TTC sur les autres communes

Somme remboursée si l'estimation se concrétise par une mise en vente du bien à l'agence.

LOCATION

BAIL D'HABITATION LOI DU 6 JUILLET 1989

- Honoraires à la charge du Bailleur :
80 % du loyer mensuel hors charges
- Honoraires à la charge du Locataire :
80 % du loyer mensuel hors charges dans la limite du plafond de la loi Alur, soit :
 - Visite(s)/Constitution du dossier/Rédaction de bail :
- 8 € TTC par m² de surface habitable
 - Etat des Lieux d'Entrée :
- 3€ TTC par m² de surface habitable

BAIL DE DROIT COMMUN, COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

- Honoraires à la charge du Bailleur :
 - 60 % du loyer mensuel hors charges sans la réalisation de l'état des lieux d'entrée
 - 80 % du loyer mensuel hors charges avec la réalisation de l'état des lieux d'entrée
- Honoraires à la charge du Locataire :
 - 60 % du loyer mensuel hors charges sans la réalisation de l'état des lieux d'entrée
 - 80 % du loyer mensuel hors charges avec la réalisation de l'état des lieux d'entrée

GESTION LOCATIVE

Votre agence NESTENN by Avis Immobilier vous propose de confier la gestion locative de vos biens à la société NESTENN - GRIIN GESTION.

- Gestion Simple : 7,20 % TTC du loyer quittancé
 - Gestion Simple + Garantie Loyers Impayés : 10,20 % TTC du loyer quittancé
- 